

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 8

Artikel: Découvrir ce qui est nôtre : en regardant la cathédrale... : [suite]
Autor: Landy, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

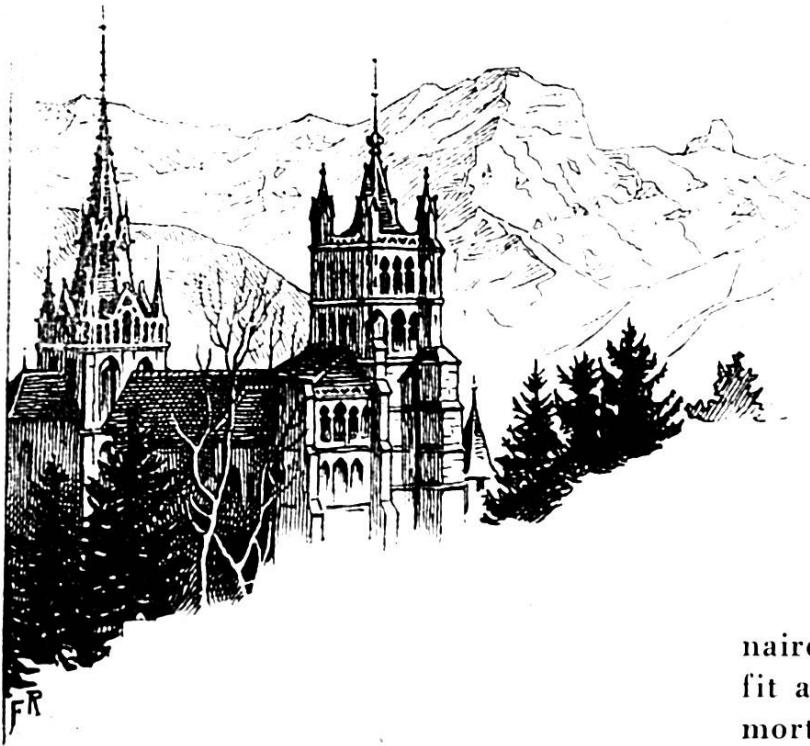
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Découvrir ce qui est nôtre !

En regardant la Cathédrale...

par C.-F. Landry

Plusieurs lecteurs du *Nouveau Conte* ayant manifesté un vif étonnement et peut-être même quelques doutes concernant les faits que j'avançais au sujet de notre magnifique cathédrale, je me suis mis martel en tête pour retrouver mes sources.

Je dirai tout de suite que ne n'ai pas avancé à la légère que la cathédrale avait été vendue par traité, à un entrepreneur de démolitions. Je ne me serais jamais permis d'inventer une blague de premier avril aussi grosse. J'ai cité ce fait, parce que je me souviens très bien de mon étonnement, le jour où, voici bien des années, je rencontrais mention de ce fait.

Je retrouverai la pièce. Mais il y faut un peu de temps. Très exactement, je ne sais plus dans quoi j'avais pu découvrir cela ; je viens de fouiller hâtivement quelque trente volumes des *Mémoires et documents*, je viens de sonder Olivier (qui fait plusieurs critiques très justifiées de l'entretien de la cathédrale à son époque), je viens de relire en diagonale les pages d'*Histoire Lausannoise*, de Van Muyden, où je n'ai trouvé que deux petites indications, mais utiles : « Gabriel de La Grange, né à Lausanne en 1715 d'une famille origi-

naire de Bourgogne et mort en 1794 ; il fit avec son frère Jean-Pierre, né en 1700, mort en 1766, des réparations à la cathédrale », et ailleurs « Mathieu-Henri Perregaux, né à Lausanne en 1785, mort en 1850, construisit le pénitencier en 1823, le pont de l'Orbe, la flèche de la cathédrale... »

C'est, si j'en crois mon souvenir, dans la période intéressant la première note, que doivent être recherchés les faits. Une fois encore, je retrouverai la pièce, qui était sérieuse : Les Bernois, constatant que la cathédrale (le Grand Temple) aurait eu besoin d'énormes réparations, n'avaient rien trouvé de mieux que de supprimer l'édifice pour supprimer la dépense. L'entrepreneur de démolition qui commença son triste ouvrage ne le poursuivit pas, parce qu'il n'y faisait pas ses frais.

Cela n'est pas sans analogue. Le magnifique duché d'Uzès, château prestigieux, fut aussi commencé de démolir, et par un entrepreneur, à la fin du dix-huitième siècle. Mais les belles pierres de taille qu'il convoitait, en tombant de si haut, se fracassaient, et pour les mêmes raisons que le Lausannois, l'Uzétien renonça : il n'y trouvait pas son bénéfice.

Ceci n'est qu'une note en attendant mieux.